

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
BOUXIERES-AUX-CHENES
MERCREDI 8 JUILLET 2020

Valérie FRANCOIS le 8/07/2020

Etaient présents (par ordre alphabétique):

- CHERY Stéphanie
- CLAUDE Claudyne
- DROUET Isabelle
- FAUCHEUR Dominique
- FRANCOIS Valérie
- HAMM Aurélia
- MARTIN Christophe
- PETRY Léo
- REMY Chantal
- REMY Johan
- TRABAC Yves
- VILMUS Arnaud
- VOINSON Philippe

Absence excusée :

- FRIK Estelle Pouvoir à PETRY Léo
- HAMM Aurélia Pouvoir à GASCARD Anne

La séance est ouverte à 19H00

Mme François assure le secrétariat de séance.

Ordre du jour :

- Vote du budget primitif
- Indemnité de trésorier
- Nomination du correspondant défense
- Nomination des membres du SIS
- Nomination des membres à MMD 54
- Dématérialisation des actes administratifs
- Nomination des membres à la SPL Gestion locale
- Questions diverses

Vote du budget primitif :

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 180 670.18€

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 727 310€

Le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité

Indemnité de trésorier :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté ministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil alloué aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.

Le Conseil Municipal considérant que les services rendus par Monsieur le Trésorier d'ESSEY-LES-NANCY en sa qualité de conseiller économique et financier de la Commune de BOUXIERES-AUX-CHENES décide à l'unanimité de lui allouer l'indemnité de conseil fixé au taux maximum et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé.

Nomination du correspondant défense :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du fait que la circulaire du 26 octobre 2001 a procédé à la création de la fonction de correspondant défense, qui correspond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien armée-nation grâce à des actions de proximité.

Monsieur le maire proposé à l'assemblée de désigner en cette qualité Madame FRANCOIS Valérie.

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Nomination des membres du SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire du 1er cycle de Nancy) :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré désigne à l'unanimité

- Johan REMY membre titulaire
- Stéphanie CHERY membre suppléante

Nomination des membres à MMD 54 :

Le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé Agence Technique Départementale.

Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De désigner M. VOINSON Philippe comme son représentant titulaire à MMD 54 et M. TRABAC Yves comme son représentant suppléant.

Dématérialisation des actes administratifs :

Les 15 conseillers municipaux ont souhaité être convoqués et informés par voie électronique :

Nomination des membres à la SPL Gestion locale :

Monsieur le maire propose que Mme FRANCOIS Valérie soit la nouvelle représentante de la commune au sein de l'assemblée générale de la SPL Gestion Locale en remplacement de Madame HENNICK Nicole.

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Questions diverses :

Plan canicule : Les personnes vulnérables qui le souhaitent peuvent s'inscrire en mairie sur le registre canicule. Les habitants qui souhaitent participer au groupe d'entraide en cas de plan de canicule niveau 3 et 4 peuvent se faire connaître en Mairie.

Débats avec le public :

Monsieur Masson informe l'assemblée de la création d'une nouvelle association « Edouard et Compagnie de Borrères ». L'objet de cette nouvelle association est de rassembler des habitants qui ont envie de partager des projets autour de la vigne, de l'environnement, de la biodiversité, de la faune, de la flore...Le dimanche 26 juillet après midi, Edouard et Compagnie de Borrères organise un premier temps d'échange à la vigne qui est désormais entretenue par l'association.

L'assemblée est informée que la souscription pour réhabiliter les peintures de l'église de Bouxières est toujours ouverte.

La séance est levée à 20H00